

**Trois armoiries communales neuchâteloises anciennes.**

Depuis l'inventaire des armoiries communales anciennes du Pays de Neuchâtel que nous avons publié en 1945 dans cette revue, nous avons retrouvé trois blasons inédits.

Le premier concerne la commune de Môtiers, dans le Val-de-Travers. Une pierre sculptée, datée de 1629, dont nous ignorons la provenance, est scellée dans un mur de la salle des Gouverneurs de l'Hôtel des Six-Communes, à Môtiers. Elle représente deux

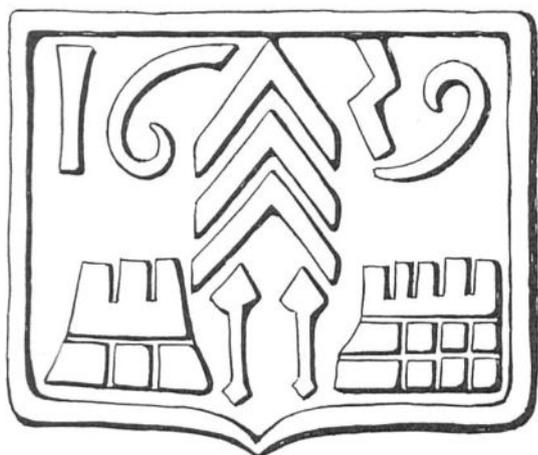


Fig. 1. Môtiers, 1629.

tours crénelées ou châteaux, séparés par deux figures difficiles à interpréter (deux sapins ?) surmontées de trois chevrons mis en pal qui sont ceux de Neuchâtel (fig. 1). Châteaux et chevrons composent les armoiries traditionnelles de Môtiers : *de gueules au château d'argent au chef de Neuchâtel (d'or au pal de gueule, chargé de trois chevrons d'argent)* <sup>1</sup>.

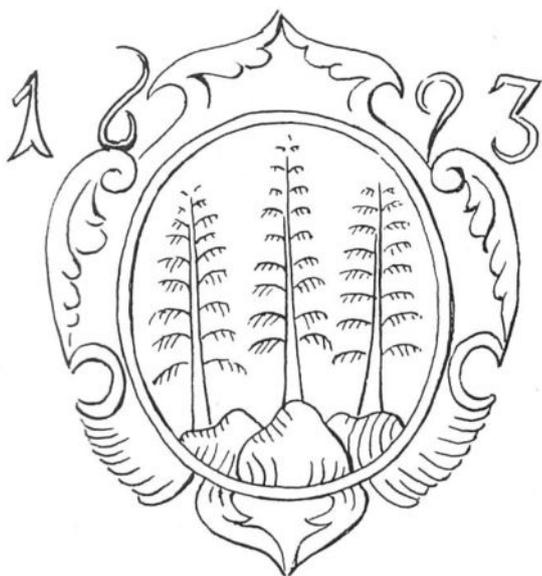


Fig. 2. La Sagne, 1693.

Le second blason est celui de La Sagne. Les coupes de communion que l'orfèvre Pierre Lucas de Neuchâtel confectionna pour la paroisse en 1693 sont décorées des armes de La Sagne : trois sapins plantés sur trois monts (fig. 2). Ces armoiries n'ont pas été modifiées depuis lors. Elles se blasonnent : *d'argent à trois sapins de sinople plantés sur trois monts du même*. Sur le sceptre de la Justice de La Sagne de 1757 les sapins sont arrachés <sup>2</sup>.

Quant au dernier emblème, il appartient à la commune de Cornaux. Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel possède deux grands bidons d'étain gravés à l'emblème de ce village en 1746 : un pal chevronné accompagné en chef des initiales CN surmontées d'un trèfle arraché. Les chevrons sont ceux de Neuchâtel et le trèfle a été emprunté à un écu de la chapelle Clottu dans l'église paroissiale. Les initiales des gouverneurs Jean-Pierre Clottu et Abraham Junod accompagnent le pal de part et d'autre (fig. 3). Ces armes ont



Fig. 3. Cornaux, 1746.

été remplacées en 1888 par d'autres inspirées de l'enseigne de l'hôtel de commune : *d'azur au soleil d'or accompagné en chef de deux trèfles d'argent*. Les trèfles sont un rappel de l'emblème de 1746.

Olivier Clottu

<sup>1</sup> A.H.S., 1945, p. 38-39.

<sup>2</sup> A.H.S., 1945, p. 59.